



Avarie bagage problèmes pour remboursement

Par **Nananness**, le **11/01/2014** à **21:20**

Bonjour, j'ai effectué un vol avec une compagnie. La moitié de mes bagages avec les affaires de mes enfants (dont médicaments) ne sont arrivés à l'aéroport de destination que 3 jours après nous. Parmi ceux reçus le jour même, un est arrivé sur le tapis dans un sac poubelle et tout déchiqueté avec mes affaires manquantes. J'ai eu du mal à le reconnaître. J'ai rempli un papier prouvant cet avarie mais j'étais incapable sur le coup de savoir ce qu'il manquait dedans, l'agent sur place ne m'a rien expliqué concernant ce papier. Arrivé chez moi à l'étranger j'ai essayé pendant un bon moment de les joindre. Quand j'ai réussi, la personne ne m'a pas précisé qu'il y avait 7 jours pour faire la réclamation. Et en plus je ne pouvais pas le faire du jour où j'étais car il n'y avait pas d'accusé de réception et le courrier met très longtemps à arriver. Donc je l'ai fait à mon retour en France. La compagnie m'a répondu qu'il me rembourse le bagage endommagé mais pas les affaires dedans car ils n'étaient pas notés sur le papier. Je leur ai renvoyé un autre courrier leur précisant que c'est l'agent sur place qui n'a pas fait son travail. Ils m'ont répondu que j'avais 7 jours pour le faire, après la découverte du problème pour faire ma réclamation. Donc que je n'étais pas en règle au niveau des dates et qu'il ne me rembourse toujours pas. **QUE PUIS-JE FAIRE POUR ME FAIRE REMBOURSÉ? ILS ONT UN NUMÉRO DE TEL AUQUEL ILS NE RÉPONDENT JAMAIS.**